

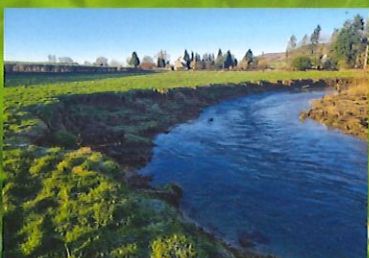
Collecte de photos et de vidéos

Les crues et inondations survenues dans la vallée de la Hem en novembre 2023 ont été d'une intensité exceptionnelle. Afin de mieux comprendre cet événement et d'anticiper de futurs épisodes de crues, le Parc naturel régional et le Symvahem lancent un appel à contribution. L'objectif est de préserver la mémoire de cet événement et de participer à la culture du risque autour des inondations.

Si vous avez pris des photos et/ou des vidéos des crues, des inondations ou de la rivière pendant les intempéries de novembre 2023, nous vous invitons à nous les partager. Ces photos seront archivées et utilisées pour étudier le phénomène et ses conséquences.

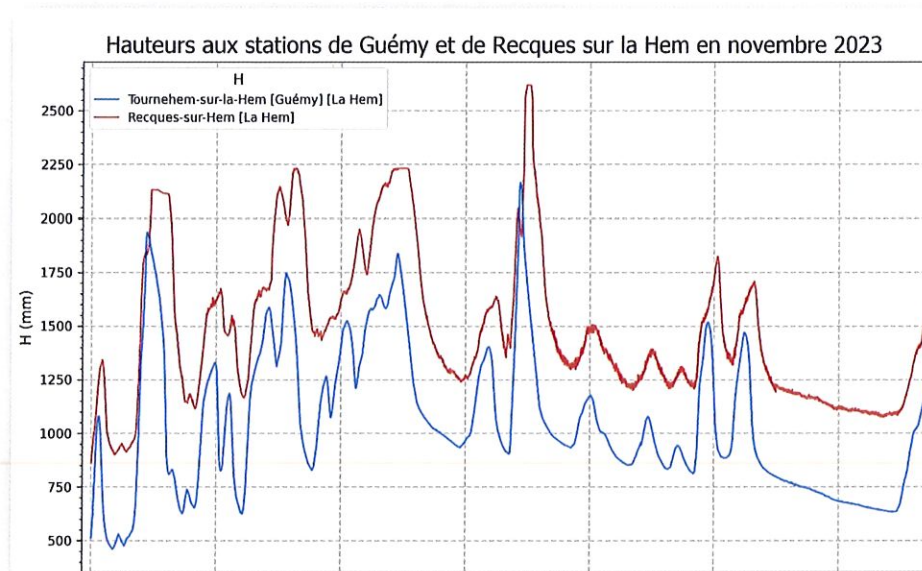
> Merci d'envoyer vos photos/vidéo à Elodie Maurice : emaurice@parc-opale.fr

> Pensez à indiquer dans le mail votre nom et prénom ainsi que la localisation exacte des photos/vidéos pour qu'elles puissent être exploitées de manière optimale.



Novembre 2023 : le mois de tous les records en vallée de la Hem

En novembre 2023, le territoire de la vallée de la Hem a été touché par des crues exceptionnelles de la rivière. Elles ont causé de nombreux dégâts matériels chez les habitants, les entreprises et les agriculteurs.



Légende : Ce graphique présente les hauteurs d'eau au niveau de la station de mesure à Guémy (Tournehem-sur-la-Hem) et Recques-sur-Hem.

Des pluies diluviennes

En novembre 2023, des pluies extrêmement importantes se sont abattues sur les communes de la vallée de la Hem. En un mois, près de 45 cm d'eau sont tombés, soit presque la moitié de la pluie annuelle. Bainghen détient alors le triste record de la commune la plus arrosée des Hauts-de-France avec 35 cm d'eau en seulement deux semaines (du 1^{er} au 14 novembre).

Des crues à répétition

Ces fortes précipitations ont eu des conséquences sur la rivière et sa vallée. Les nappes phréatiques étaient au plus haut et la rivière peinait à évacuer le surplus d'eau. En novembre 2023, quatorze crues de la Hem ont été dénombrées, toutes d'une intensité très importante. Cinq d'entre

elles ont dépassé les seuils atteints en 2021, et deux ont dépassé la crue de novembre 2009. Un épisode de crue a même surpassé la crue historique (plus que centennale) d'août 2006. Le record a été atteint le 14 novembre avec 2,17 m d'eau dans le lit de la Hem à Guémy et une hauteur d'eau estimée à 2,67 m à Recques-sur-Hem.

Des dégâts considérables

Ces crues ont fortement impacté les habitants de la vallée de la Hem. 242 maisons ont été touchées, les routes ont été submergées et 3 ponts ont été emportés. Les agriculteurs ont également payé un lourd tribut à ces inondations, avec, parfois, des pertes importantes d'animaux d'élevage.

Après les crues : les travaux de remise en état

À la suite des inondations, le Symvahem avec l'appui technique du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a élaboré un programme de travaux d'urgence. L'objectif est de réparer l'existant et restaurer le bon écoulement des rivières avant l'hiver 2024. Coût des travaux d'urgence : 430 313,62 financés par l'Etat et l'Agence de l'Eau.

Du côté de la rivière

Le Symvahem avec sa compétence gestion de l'eau veille au bon écoulement des rivières pour limiter l'impact des inondations. C'est pourquoi, au lendemain des inondations de l'hiver 2023-2024, il a fait procéder au retrait d'urgence des obstacles à l'écoulement (déchets, arbres tombés dans la rivière, ponts endommagés). Par ailleurs, des chantiers de protections de berges (réparation ou installation) sont toujours en cours jusqu'à la fin de l'année.

Le réaménagement des pâtures a également commencé début avril afin de permettre aux éleveurs de ramener leurs animaux dans les prés et est en cours de finition.

Depuis le début des travaux d'urgence, 5 équipes en moyenne sont à pied d'œuvre dans la vallée de la Hem. 46 chantiers ont été comptabilisés : 4 sont en cours et 31 terminés.

Ce programme de travaux a été financé à 100 % par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et par un fonds exceptionnel de l'Etat. Il a été élaboré à la suite d'un diagnostic de terrain réalisé par l'association d'insertion Campagne Services, à la demande des élus et des habitants.



Concernant les accumulations de cailloux dans les rivières, le Symvahem et le Parc naturel régional, ainsi que Bertrand Gaume, préfet des Hauts-de-France, André Flajolet, président du comité de bassin Artois-Picardie et Olivier Thibault, directeur général de l'Office français de la biodiversité, rappellent que le curage n'est

Du côté des habitations

Dans le cadre du dispositif « Mieux reconstruire après inondations » (ou MIRAPI), l'Etat a financé à 100 % les diagnostics de vulnérabilité des biens d'habitation. Un expert s'est rendu dans les maisons vulnérables pour faire le diagnostic et a rédigé un rapport détaillant et chiffrant les travaux permettant de rendre les habitations résilientes aux inondations. Le propriétaire peut décider de réaliser ou non les travaux recommandés et bénéficier de financements. Les batardeaux pourront ainsi, par exemple, être financés à 100 % si le diagnostic les a recommandés.

Et après ?

Afin de se préparer à des épisodes similaires, les acteurs de l'eau ont travaillé sur un plan de travaux à l'échelle de la vallée de la Hem et du delta de l'Aa. D'ici à décembre 2024, des travaux d'hydraulique douce seront réalisés sur le bassin versant de la Hem pour limiter le ruissellement des eaux et l'érosion des sols. Sur le delta de l'Aa, des opérations de curage sont programmées. En parallèle, un plan de renforcement de la résilience à plus long terme sera établi pour notamment travailler sur le stockage de l'eau à l'amont des versants et l'évacuation à l'aval.

> Nouvelles protections de berges avec des caissons végétalisés à double paroi.

pas la solution car cela engendre d'autres désordres à court et moyen terme. Les accumulations de cailloux sont donc étalées dans les rivières pour ne pas dégrader les lits lors d'une prochaine inondation.

Pour en savoir plus, retrouver la plaquette « La gestion régulière des cours d'eau au service de la prévention des inondations » sur www.parc-opale.fr

Brève...

Dommages inondations

À la suite des intempéries de novembre 2023 et mars 2024, vous constatez encore des dégâts causés aux berges ou des dommages sur une clôture ou un abreuvoir situé sur les rives d'un cours d'eau ?

Vous pouvez nous le signaler en prenant contact avec Elodie Maurice : emaurice@parc-opale.fr ou 06 08 68 27 18.



Pour en savoir plus sur l'entretien des cours d'eau, le « Guide technique des habitants et des usagers de la Hem et de ses affluents » est disponible gratuitement en téléchargement sur www.parc-opale.fr (rubrique Documentthèque). Règles et obligations des propriétaires, travaux d'aménagement ou d'entretien régulier, démarches administratives... faites le plein d'infos !

Brève...

Julien Longavesne a rejoint l'équipe du Parc naturel régional

Arrivé en mai, Julien Longavesne a déjà parcouru les 23 communes de la vallée de la Hem.

Aux côtés d'Elodie Maurice, coordinatrice des rivières de la vallée de la Hem, Julien Longavesne accompagne les acteurs locaux pour concrétiser le plan de gestion des rivières et ainsi atteindre le bon état écologique des cours d'eau, notamment auprès des habitants :

« pour mieux comprendre l'organisation des chantiers à venir et en cours, les habitants peuvent m'appeler pour en parler. Je les renseignerai le mieux possible pour que la perception du chantier soit positive, tout comme celle des richesses des milieux aquatiques ». Depuis son arrivée, Julien Longavesne, tout comme Elodie Maurice, a surtout mis en oeuvre des chantiers d'urgence à la suite des inondations.

Retrouvez les coordonnées de Julien Longavesne, ci-dessous.

La vallée de la Hem reconnue Réserve de biosphère de l'Unesco

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, avec le soutien des communes et intercommunalités concernées et ses partenaires, a demandé le renouvellement du classement Réserve de biosphère Unesco pour le marais audomarois. Nouveauté de taille dans le dossier déposé : le périmètre passe de 22 à 111 communes. Il inclut désormais le bassin versant de la Hem.

En juillet 2024, l'Unesco a reconnu la Réserve de biosphère marais audomarois - Aa - Hem - Flandre.

Sur ce grand territoire, l'eau est omniprésente et traverse cinq paysages distincts : la vallée de l'Aa, la vallée de la Hem, le marais audomarois, les landes atlantiques et quelques communes flamandes. Chacun d'eux offre un patrimoine naturel, humain, un cadre de vie de qualité à préserver pour les générations futures. Promouvoir la préservation de la biodiversité et des paysages, mais aussi le développement économique et social en se basant sur la participation citoyenne, c'est justement ce que prévoit le programme « Réserve de biosphère de l'Unesco » (Man and Biosphere). Tous les acteurs du territoire, qu'ils soient habitants, associations, élus locaux ou acteurs économiques peuvent s'y investir notamment au travers des Trophées de la Réserve de biosphère. Ce challenge ouvert à tous soutient chaque année, techniquement et financièrement, des actions qui renforcent le lien entre l'Homme et la Nature proposées par des habitants, des associations, des scolaires ou des entreprises.

Outre les groupes de travail associés aux 5 entités paysagères composant le nouveau périmètre, il a été également identifié la nécessité de constituer un groupe de travail avec les acteurs économiques du territoire. La Réserve de biosphère encourage auprès de tous des pratiques durables qui profitent à la fois à l'environnement et au cadre de vie.

Envie d'en savoir plus sur les Trophées de la Réserve de biosphère pour préparer votre candidature en 2025 ? Retrouvez les lauréats des 10 premières éditions sur www.parc-opale.fr



Des sources de la Hem et de l'Aa au marais audomarois, l'eau omniprésente structure le paysage de la Réserve de biosphère Marais audomarois - Aa - Hem - Flandre. Ce territoire et les nombreux milieux qui le composent hébergent une grande diversité d'espèces animales et végétales. Concilier les patrimoines naturels, culturels et historiques (photo : la chapelle de Guémy à Tournehem) avec les activités humaines est au cœur du projet de Réserve de biosphère.

POINT FLASH

Le journal de la Vallée de la Hem

Reflets sur la Hem

Numéro 18 - SEPTEMBRE 2024



SYMVAHEM



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

A LA UNE

Novembre 2023 : le mois de tous les records en vallée de la Hem

P. 2

Après les crues : les travaux de remise en état

P. 3

La vallée de la Hem : Réserve de biosphère de l'Unesco.

P. 4



Édito

Le patrimoine naturel et paysager de la vallée de la Hem offre aux habitants et aux visiteurs un cadre de vie remarquable. Depuis juillet 2024, ce territoire jouit d'une notoriété internationale grâce à sa reconnaissance par l'Unesco en tant que « Réserve de biosphère du marais audomarois, de l'Aa, de la Hem et de la Flandre ».

Notre territoire exceptionnel reste pourtant vulnérable aux crues. C'est pourquoi, le Symvahem et le Parc naturel régional se mobilisent depuis 15 ans pour limiter les risques d'inondation. Les actions d'expérimentation de pratiques nouvelles en matière d'agriculture, d'hydraulique douce et de restauration écologique des rivières portent leurs fruits, lors de conditions climatiques ordinaires. Les inondations exceptionnelles de l'hiver 2023-2024 laisseront une empreinte matérielle et psychologique durable sur les habitants, les agriculteurs, les élus et les entreprises.

Plus que jamais, le Symvahem et le Parc naturel régional restent mobilisés pour servir le territoire et ses habitants. Des mesures pour renforcer la sécurité des habitations proches de la rivière sont en cours et des études sont menées pour trouver des solutions afin de réduire les conséquences des inondations futures.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :



Elodie Maurice
Coordinatrice des rivières de la vallée de la Hem
Tél. 03 21 87 86 37
emaurice@parc-opale.fr



Christophe Eblagon
Animateur agroécologie et lutte contre l'érosion des sols
Tél. 03 21 11 07 32
ceblagon@parc-opale.fr



Julien Longavesne
Technicien en rivière
06 07 61 42 47
jlongavesne@parc-opale.fr



Sophie Warot-Lemaire
Présidente du Parc naturel régional
Conseillère Départementale



Thierry Rouzé
Président du Symvahem

Les financeurs :



Les membres du SYMVAHEM



Directeurs de la publication :
Sophie Warot-Lemaire et Thierry Rouzé
Photos : Parc
sauf mentions contraires
Mise en page : François Hétru
Impression : SIB
dépot légal 3^e trimestre 2024
N°ISSN 2109-6155 / Tirage 7130 exemplaires



Une autre vie s'invente ici